

Pour le prélèvement automatique de vos factures sur votre compte chèque, il vous suffit de remplir soigneusement ce document et de l'adresser à la **Communauté de Communes du Mont des Avoirs**, 1 rue de la Corniche de Pail – Pré-en-Pail 53140 PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON, **en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou Caisse d'Epargne (RICE) portant les mentions BIC et IBAN**

Tout changement de banque, d'agence ou de C.C.P. devra être signalé à la **Communauté de Communes du Mont des Avoirs**.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier de l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Liberté.

NOM Prénom

Adresse

CP Ville

N° de téléphone Adresse mél

Opte pour : (cochez la case correspondante)

Pour les factures Eau * Assainissement

*uniquement pour les communes d'Averton, Boulay-les-Ifs, Champfrémont, Courcité, Crennes-sur-Fraubée, Gesvres, Le Ham, Loupfougères, Ravigny, Saint-Aubin-du-Désert, Saint-Germain-de-Coulamer, Saint-Mars-du-Désert, Saint-Pierre-des-Nids, Villaines-la-Juhel, Villepail

- Le prélèvement automatique **au semestre** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique **mensuel** (date de prélèvement indiquée sur l'échéancier)

Pour les factures Déchets ménagers et Assimilés

- Le prélèvement automatique en **1 fois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique en **2 fois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique en **4 fois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)

Pour les factures Portage de Repas LOYERS

- Le prélèvement automatique au mois (date de prélèvement indiquée sur la facture)

Pour les factures Ecole d'Enseignements Artistiques

- Le prélèvement automatique en 1 fois (date indiquée sur la facture)

Pour les factures Service Enfance Service Jeunesse

- Le prélèvement automatique après chaque période de vacances scolaires (date indiquée sur la facture)

Pour les factures LOCATION VAE (Vélos assistance électrique) (caution et paiements)

- Le prélèvement automatique 1 fois (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique 2 fois **uniquement pour location 6 mois** (date de prélèvement indiquée sur la facture)
 Le prélèvement automatique 4 fois **uniquement pour location 1 an** (date de prélèvement indiquée sur la facture)

DEMANDE DE PRELEVEMENT SEPA

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA : FR 04 ZZZ 642660

| |
|------------------------------------|
| NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR |
| |

| |
|---|
| DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER |
| |

| |
|--|
| DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER |
| Identification internationale (IBAN) |
| |
| Identification internationale de la Banque (BIC) |

| |
|---|
| NOM ET ADRESSE DU CREANCIER |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS |
| SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MAYENNE |
| Centre de gestion des finances publiques |
| 75 Rue des Alouettes CS 10500 |
| 53105 MAYENNE CEDEX |

Date : ____/____/____

Signature du titulaire du compte à débiter